

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 01314 Numéro SIREN : 430 130 393 Nom ou dénomination : ODICEO
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/01/2021 sous le numéro de dépôt B2021/002734

COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2020

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

30/09/2020			30/09/2019
Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
</			

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

64 355

71 820

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2020

30/09/2019

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	275 000	275 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	125 000	125 000
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	27 500	27 500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 966 823	3 325 481
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	414 673	741 342
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	3 808 997	4 494 323
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	336 786	444 847
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	336 786	444 847
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 821 737	407 985
	Emprunts et dettes financières divers	7 578	13 634
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	466 661	389 116
	Dettes fiscales et sociales	2 039 538	1 953 161
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 788	91 466
	Autres dettes	26 369	76 519
	Produits constatés d'avance (1)	1 087 332	1 151 046
	Total des dettes	5 462 002	4 082 927
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	9 607 786	9 022 098
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		414 673,49	741 342,35
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		3 738 146	3 990 056
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1 757	1 947

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2020

30/09/2019

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	8 582 864	737	8 583 601	9 233 602
	Montant net du chiffre d'affaires	8 582 864	737	8 583 601	9 233 602
	Production stockée			(6 846)	33 162
	Production immobilisée				3 000
	Subventions d'exploitation				244 237
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			327 921	10 520
	Autres produits			1 975	
	Total des produits d'exploitation (1)			8 906 650	9 524 521
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 936 758	2 329 521
	Impôts, taxes et versements assimilés			239 049	238 278
	Salaires et traitements			4 131 794	4 269 858
	Charges sociales du personnel			1 878 602	1 859 837
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			138 098	92 781
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			24 120	42 933
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			84 427	266 267
	Autres charges			85 484	42 347
	Total des charges d'exploitation (2)			8 518 332	9 141 821
RESULTAT D'EXPLOITATION				388 318	382 700

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2020

30/09/2019

RESULTAT D'EXPLOITATION		388 318	382 700
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 796	2
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	41 000	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		46 796	2
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	2 345	10 155
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		2 345	10 155
RESULTAT FINANCIER		44 451	(10 153)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		432 769	372 547
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	46 865	22 121
	Sur opérations en capital	400 000	1 790 369
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		1 800
	Total des produits exceptionnels	446 865	1 814 290
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		5 670
	Sur opérations en capital	253 433	1 215 163
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		20 303
	Total des charges exceptionnelles	253 433	1 241 136
RESULTAT EXCEPTIONNEL		193 432	573 154
PARTICIPATION DES SALAIRES		66 076	61 944
IMPOTS SUR LES BENEFICES		145 452	142 415
TOTAL DES PRODUITS		9 400 312	11 338 813
TOTAL DES CHARGES		8 985 638	10 597 471
RESULTAT DE L'EXERCICE		414 673	741 342

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **9 607 786 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 9 400 312 euros** et un total **charges de 8 985 638 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 414 673 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2019** et finit le **30/09/2020**.
Il a une durée de **12 mois**.

L'exercice précédent clos le **30/09/2019** avait une durée de **12 mois**.

Faits caractéristiques de l'exercice

Le 15 octobre 2019, la société ODICEO a cédé le fonds de commerce du bureau de ROMANS à la SARL ODICEO ROMANS. Elle a consenti à ODICEO ROMANS un crédit vendeur de 400 000 euros remboursable sur 7 ans.

ODICEO est désormais détenue par la SAS HO2 qui a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine avec la SAS HO1 en date du 30 novembre 2019.

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement marquant de l'exercice. Eu égard à la situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de la société, celle-ci n'a pas mis en évidence, à ce stade de conséquence significative de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat. A la date d'arrêté des comptes, la société estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Dans le cadre de cette crise sanitaire, la société a eu recours à un prêt garanti par l'Etat pour un montant de 1 500 000 euros.

A ce jour, la société n'a pas pris de décision quant à l'échéance de son remboursement.

Règles générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que le règlement ANC 2017-01 du 5 mai 2017 relatif à la modification des annexes du règlement ANC 2016-07 homologué en date du 26 décembre 2017.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices.
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux ou à leur coût de production.

Les malis de fusion issus des fusions des années antérieures et figurant au bilan ont été affectés aux fonds de commerce ; les fonds de commerce ont fait l'objet d'une analyse basée sur le CA généré et communément admise dans la profession. Ce test n'a à ce jour pas mis en évidence de perte de valeur au 30/09/2020.

La société ODICEO a procédé le 21 décembre 2015 à l'acquisition de l'usufruit de 99 parts sociales de la SCI DAPHNIS pour une durée expirant le 31 décembre 2033. La valeur de l'usufruit a été constituée par actualisation du flux des revenus futurs perçus pendant la durée de l'usufruit.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

* Concessions, logiciels et brevets :	3 ans
* Autres immobilisations incorporelles :	18 ans (usufruit temporaire de parts sociales)
* Matériel et outillage :	3 à 4 ans
* Agencements :	8 à 10 ans
* Matériel de transport :	4 à 5 ans
* Matériel de bureau et informatique :	3 à 4 ans
* Mobilier :	4 à 5 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations financières

La valeur des titres de participation ainsi que des autres titres immobilisés est constituée par le prix d'acquisition.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Une dépréciation est éventuellement constituée lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure au prix d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'usage pour l'entreprise ; Elle est déterminée, selon les caractéristiques propres à chaque filiale, par rapport aux capitaux propres de la filiale.

Stocks et en cours

Les encours de production sont déterminés en fonction de l'avancement des dossiers et valorisés au prix de vente diminué d'une réfaction de 45% ; une analyse de chaque dossier est réalisée afin de déterminer ou non l'opportunité d'une provision.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

La convention collective appliquée est celle des Experts Comptables et Commissaires aux Comptes .

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.59 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : turnover moyen
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2019

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision. Ils s'élèvent à 289 117 euros au 30 septembre 2020.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Parallèlement, l'entreprise a souscrit un contrat d'assurance collective auprès d'un organisme extérieur légalement agréé à cet effet.

Un versement complémentaire de 40 000 euros a été pris en charge sur l'exercice.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 265 874		1 940		250 000	2 017 814
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 265 874		1 940		250 000	2 017 814
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	165 724					165 724
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	459 645		11 802		1 692	469 755
	Matériel de transport	31 165					31 165
	Matériel de bureau, mobilier	286 016		82 865		58 555	310 326
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours			185 074		185 074	
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	942 549		279 741		245 321	976 969
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	392 428					392 428
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	71 820		1 617		9 081	64 355
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	464 248		1 617		9 081	456 784
TOTAL		3 672 671		283 297		504 402	3 451 566

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	127 528	2 809		130 337
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	127 528	2 809		130 337
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	69 052	18 414		87 465
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	12 715	52 723	844	64 594
	Matériel de transport	31 165			31 165
	Matériel de bureau, mobilier	168 394	64 152	55 971	176 575
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	281 325	135 289	56 815	359 799
TOTAL		408 853	138 098	56 815	490 136

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	444 847	84 427	192 488	336 786
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	444 847	84 427	192 488	336 786
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	84 000		41 000	43 000
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	185 564	24 120	77 212	132 472
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	269 564	24 120	118 212	175 472
TOTAL GENERAL		714 412	108 547	310 700	512 258
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			108 547	269 031 41 000	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	64 355	64 355	
	Clients douteux ou litigieux	158 569	158 569	
	Autres créances clients	2 420 123	2 420 123	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 651	2 651	
	Impôts sur les bénéfices	13 812	13 812	
	Taxes sur la valeur ajoutée	66 512	66 512	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	45 532	45 532	
	Groupe et associés (2)	439 009	439 009	
	Débiteurs divers	199 664	199 664	
	Charges constatées d'avances	81 086	81 086	
	TOTAL DES CREANCES	3 491 313	3 491 313	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 757	1 757		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 819 980	96 124	1 723 856	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	2 937	2 937		
	Fournisseurs et comptes rattachés	466 661	466 661		
	Personnel et comptes rattachés	780 414	780 414		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	633 916	633 916		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	553 416	553 416		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	71 792	71 792		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 788	12 788		
	Groupe et associés (2)	4 641	4 641		
	Autres dettes	26 369	26 369		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	1 087 332	1 087 332		
	TOTAL DES DETTES	5 462 002	3 738 146	1 723 856	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		1 500 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		85 914			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

30/09/2020

Observations

Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce	943 838	Clientèle
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	913 683	Malis de Fusion
TOTAL	1 857 521	

Capital social

Etat exprimé en euros		30/09/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		5 500,00	50,0000	275 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		5 500,00	50,0000	275 000,00

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2020

Total des Produits à recevoir		449 008
Autres créances clients		399 004
<i>Clients factures à établir</i>	130 698	
<i>Fact a établir groupe</i>	268 306	
Autres créances		50 005
<i>Indemnités ijss</i>	2 651	
<i>Cap / taxe apprentissage</i>	7 515	
<i>Cap / formation professionnell</i>	10 906	
<i>Etat produits a recevoir</i>	27 110	
<i>Intérêts c/c à rec</i>	1 822	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2020

Total des Charges à payer		1 420 971
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 512
<i>Emprunts</i>	178	
<i>Frais bancaires à payer</i>	1 334	
Emprunts et dettes financières divers		138
<i>Associés / intérêts courus</i>	138	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		313 452
<i>Fourn./factures non parvenues</i>	82 064	
<i>Fnp groupe</i>	231 389	
Dettes fiscales et sociales		1 092 001
<i>Personnel / congés à payer</i>	327 430	
<i>Personnel / prov rt</i>	104 067	
<i>Personnel / primes à payer</i>	264 186	
<i>Org.sociaux. / congés à payer</i>	160 800	
<i>Org.scx cs prov rt</i>	52 333	
<i>Org.sociaux. / primes</i>	134 338	
<i>Cap / effort construction</i>	30 575	
<i>Cap / cet</i>	6 287	
<i>Cap / taxe handicapés</i>	7 000	
<i>Prov h3c</i>	4 986	
Dettes fournisseurs d'immobilisation		12 788
<i>Fnp immos</i>	12 788	
Autres dettes		1 080
<i>Clients rrr à accorder</i>	1 080	

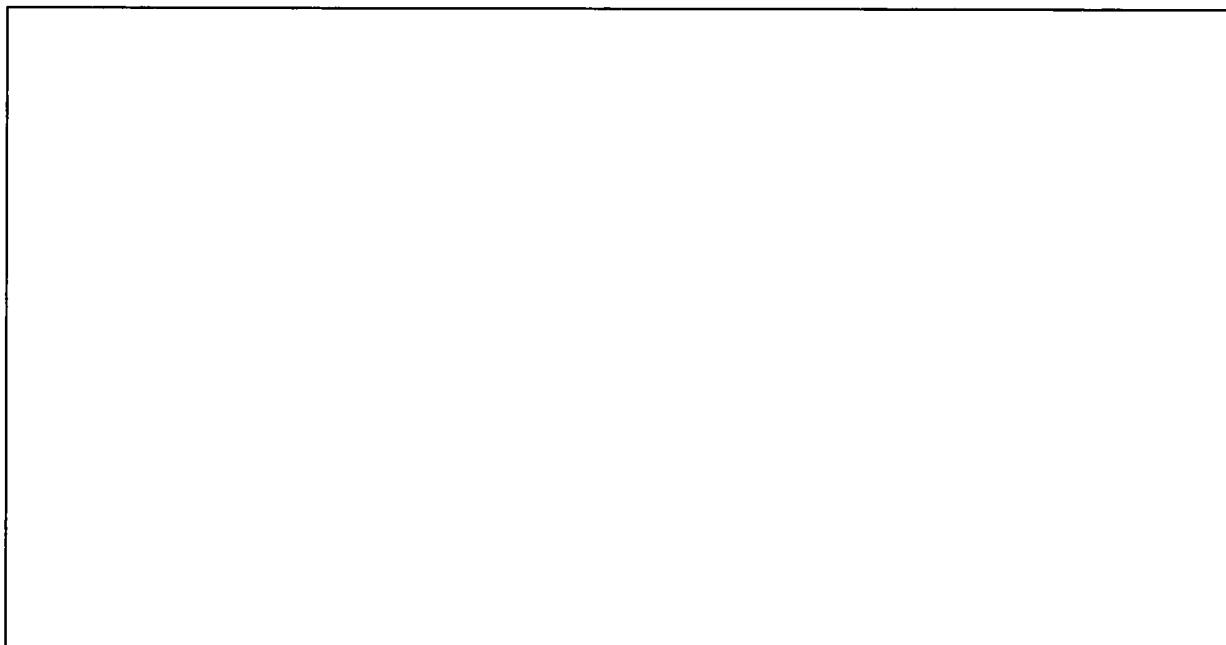
Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2020	30/09/2019	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	1 087 332	1 151 046	(63 714)	-5,54
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	1 087 332	1 151 046	(63 714)	-5,54

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2020	30/09/2019	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	81 086	142 845	(61 759)	-43,24
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	81 086	142 845	(61 759)	-43,24



Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	30/09/2020
Emprunts				
Emprunt 150 k€	Nantissement du fonds de commerce ODICEO	Banque CIC Lyonnaise de ba	35 944	20 611
Emprunt 380 K€	Nantissement de comptes	Banque CIC Lyonnaise de ba	307 780	299 191
Emprunt 1 500	Prêt garanti par l'Etat	Banque CIC Lyonnaise de ba		1 500 000
		TOTAL	343 724	1 819 802

Effectif moyen

		30/09/2020	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		39	
	Professions intermédiaires			
	Employés		38	
	Ouvriers			
	TOTAL		77	

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/09/2020

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Indemnité départ à la retraite	289 117	
	289 117	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	289 117	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	30/09/2020	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		432 769	112 380	320 389
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		127 356	33 072	94 284
RESULTAT COMPTABLE		560 125	145 452	414 673

(1) après retraitements fiscaux.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

30/09/2020

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Autres	
	Effort construction	17 831
	Participation	66 076
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		83 907

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

30/09/2020

[illegible]

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	SADEC AKELYS							
	30/09/2020	30/09/2019	%	%	30/09/2020	30/09/2019	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	6 500	6 500	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	6 500	6 500	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	6 500	6 500	100,00	100,00				

ODICEO
Société Anonyme au capital de 275 000 euros
Siège social : 115 Boulevard Stalingrad 69100 VILLEURBANNE
430 130 393 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 JANVIER 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2020

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'élevant à 414 673,49 euros au compte « autres réserves ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

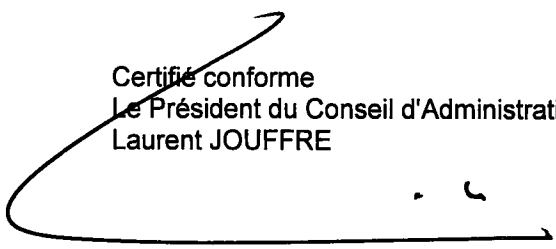
EXERCICES	DIVIDENDES	ABATTEMENT
30/09/2019	1 100 000 €	Eligibles à la réfaction de 40% :1 600 € Non éligibles à la réfaction de 40% :1 098 400 €
30/09/2018	300 000 €	Eligibles à la réfaction de 40% :600 € Non éligibles à la réfaction de 40% :299 400 €
30/09/2017	-	-

L'Assemblée Générale rappelle la distribution de dividendes d'un montant de 1 000 000 d'euros décidée en date du 16 Novembre 2020.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 Janvier 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président du Conseil d'Administration
Laurent JOUFFRE



Jacques MAUREAU

Expert-Comptable Diplômé
Inscrit au tableau du Conseil Régional
De l'Ordre des Experts-Comptables
Rhône-Alpes
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon



ODICEO

Société Anonyme à Conseil d'Administration
Au capital de 275 000 Euros
Siège social : 115 boulevard Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

RCS LYON 430 130 393

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2020

Cabinet SADEC
5 rue Gorge de Loup
69009 LYON
Tél. : 04-72-85-60-60
Fax : 04-72-85-60-69

E-mail :
accueil.lyon@sadec-akelys.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2020

Aux actionnaires,

1. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société ODICEO relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er octobre 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice » exposé dans les règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels concernant le COVID-19.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été le plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les produits constatés d'avances
- Les créances clients
- Les provisions pour risques et charges

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je vous signale que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

J'atteste de l'existence dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lyon, le 4 janvier 2021

Jacques MAUREAU
Le Commissaire aux comptes

Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.